



ASSOCIATION CATHOLIQUE
CANADIENNE DE LA SANTÉ
CATHOLIC HEALTH
ASSOCIATION OF CANADA

COMMUNIQUÉ

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

ENGAGÉS À DONNER DES SOINS — NON PAS À DONNER LA MORT

**L'Association catholique canadienne de la santé fait connaître sa réaction
au suicide, assisté par un médecin, de M. Austin Bastable**

Ottawa — Le suicide assisté de Austin Bastable soulève de graves questions sur le sens de la souffrance et de la mort, ainsi que sur la responsabilité qu'a la société de prendre soin de ses mourants.

Les circonstances qui ont entouré la mort de M. Bastable nous engagent tous à chercher de meilleurs moyens, pour la société, de s'occuper de ses malades et de ses mourants. C'est ce que déclarait le président de l'Association catholique canadienne de la santé (ACCS), M. Raymond Lafond, en ajoutant : «L'aide au suicide et l'euthanasie sont des recours qui nous font fuir nos responsabilités à l'égard de ceux qui souffrent.»

Les tendances actuelles indiquent que le besoin de soutien, de présence humaine et de soin inconditionnel pour ceux qui souffrent ou ceux qui doivent mourir augmentera de façon dramatique durant les années à venir. Est-ce que nous mettrons alors nos efforts à donner les soins nécessaires aux mourants, calmant leur peur, soulageant leurs besoins et nous efforçant de leur assurer la meilleure qualité de vie possible jusqu'à ce que la mort vienne, ou choisirons-nous plutôt de les aider à mettre fin à leurs jours?

Si le suicide assisté par un médecin devait, comme le réclamait M. Bastable, être légalisé, le respect de la vie humaine et du processus normal de la mort disparaîtrait. L'ACCS soutient que la vie humaine possède une valeur et une dignité intrinsèques inestimables et inaliénables, à toutes les étapes de son déroulement. Le soin des mourants doit comporter un engagement à soulager leur souffrance et à faire tomber les obstacles à un contrôle efficace de la douleur. Un soin adéquat des mourants reconnaît aussi que la période durant laquelle la mort s'annonce peut donner lieu à de précieux moments de croissance et de transformation au niveau personnel aussi bien qu'interpersonnel.

.12

1247, PLACE KILBORN PLACE
OTTAWA ON CANADA K1H 6K9

TEL.: (613) 731-7148
FAX.: (613) 731-7797

La légalisation de l'aide au suicide et de l'euthanasie aurait des conséquences très graves. «Dire et enseigner aux médecins qu'ils peuvent tuer ferait disparaître le lien de confiance entre eux-mêmes et leurs patients et modifierait radicalement notre perception de la médecine et du rôle des médecins. L'aide au suicide va par ailleurs à l'encontre d'un principe fondamental de notre société, soit que nous ne devons pas nous entre-tuer», d'ajouter M. Lafond.

Le suicide assisté de M. Bastable nous appelle tous — ceux qui sont engagés dans le secteur de la santé aussi bien que l'ensemble de la société — à nous pencher avec une plus grande attention sur les peurs qu'entretiennent les gens au sujet de la souffrance, de la maladie et de la mort. Il souligne aussi l'importance des soins palliatifs pour répondre aux besoins physiques, émotionnels et spirituels des mourants et de leur famille, et pour leur assurer un contrôle efficace de la douleur.

M. Lafond a tenu enfin à préciser que ses commentaires ne visent aucunement à juger M. Bastable, mais plutôt à nous appeler à une réflexion en profondeur sur les conséquences de toute décision juridique ayant une incidence sérieuse sur la société canadienne et la façon dont nous prenons soin des personnes qui s'approchent de la mort.

— 30 —

Pour plus de renseignements :

Maryse Blouin
(613) 731-7148

L'Association catholique canadienne de la santé (ACCS) est une association nationale chrétienne qui s'intéresse au domaine des soins de santé selon la tradition de l'Église catholique romaine. Parmi ses membres, on compte huit associations provinciales/régionales, 37 membres propriétaires d'établissements de soins de santé, 137 hôpitaux et foyers de soins de santé, huit membres moraux, 121 membres associés (communautés religieuses, diocèses, etc.), ainsi que 266 membres personnels. L'ACCS se préoccupe de la santé sous tous ses aspects : physique, psychologique, spirituel et social.

Le 15 mai 1996
(05-96)